

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 15/08/11

3700-652B

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	Santé : 2 Feu : 1 Réactivité : 0 Protection personnelle :
Téléphone	: (905) 878-4122	
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : Classe E, Matières corrosives
 Numéro d'identification du produit : 3700-652B
 Identification du produit : **ÉPOXY REZI-WELD EN GEL STATE - PARTIE B**
 Utilisation du produit : Agent de remplissage pour entailles à la scie et fissures de béton

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en			ACGIH			
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Aminoéthylpipérazine	140-31-8	10 à 30	2140 mg/kg*	NE	NE	NE	NE	NE
2. Nonylphénol	84852-15-3	10 à 30	NE	NE	NE	NE	NE	NE
3. Résine polyamide liquide	68082-29-1	10 à 40	NE	NE	NE	NE	NE	NE
4. Éthylène glycol	107-21-1	1 à 5	4700 mg/kg*	NE	100 ppm	NE	NE	NE
5. Silice microcristalline	14808-60-7	> 2	NE	NE	0,1 mg/m ³	NE	NE	NE

Le composant no 5 de ce produit est classifié comme cancérigène probable par le NTP. Le CIRC classifie le composant no 5 comme cancérigène du groupe 1. NE = Non établi * :Rat SO : Sans objet

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: > 1 (air = 1)
Gravité spécifique	: 1,8	Vitesse d'évaporation	: < 1 (éther = 1)
Odeur/Apparence	: Pâte noire à odeur d'amine	Pourcentage de volatile	: SO
Pression de vapeur	: NE	Point de congélation	: NE
pH	: SO	Point d'ébullition	: NE
Seuil de l'odeur	: NE	Coefficient de distribution eau/pétrole	: NE

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité	: SExposition directe aux sources d'inflammation	Température d'auto-allumage	: NE
Moyens d'extinction	: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre	Sensibilité à un impact mécanique	: Non
Point éclair et méthode	: Supérieur à 93°F (estimé)	Sensibilité à une décharge électrostatique	: Non
Limites d'inflammabilité	: LEI : SO LES : SO		
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète		

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable
 Sinon, dans quelles conditions :
 Incompatibilité (matières à éviter) : Agents oxydants, acides forts.
 Conditions de réactivité :
 Produits de décomposition dangereux : Inconnus

Date de préparation : 27/01/11

3700-652B

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 15/08/11

3700-652B

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit est présumément corrosif pour les yeux. L'exposition peut causer des brûlures chimiques et des lésions généralisées de la cornée.

CONTACT AVEC LA PEAU : Ce produit peut être corrosif pour la peau. Un contact direct peut causer des lésions de la peau.

INHALATION : Les vapeurs et/ou les aérosols du produit peuvent être corrosifs pour le nez, la gorge, les voies respiratoires et d'autres muqueuses. La surexposition peut provoquer une pneumonite chimique ou des œdèmes pulmonaires potentiellement fatals.

INGESTION : Peut causer de graves irritations du système digestif et d'éventuelles brûlures chimiques.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure ou éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction des fonctions pulmonaires. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Toxicité de la reproduction : Non

Tératogénicité : Non

Mutagénicité : Non

Propriétés synergétiques : Non

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée: Ventilier tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Obturer la source de la fuite si c'est sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Éponger le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans des contenants étanches pour une élimination appropriée. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace. Disposer des eaux de lavage comme ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>> Ramasser le produit avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler comme un produit corrosif. Éviter le contact direct.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec loin des sources d'inflammation. Garder les contenants fermés lorsque non utilisés.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si une irritation ou une rougeur se manifeste, transporter la victime à l'air pur, loin de la source d'exposition. Rincer les yeux avec de l'eau pendant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime à l'air pur, loin de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle immédiatement. Si la victime éprouve des difficultés à respirer, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Si un vomissement spontané se produit, maintenir la tête de la victime sous le niveau des hanches afin d'éviter l'aspiration par les poumons. Puisque l'aspiration dans les poumons peut provoquer de très sérieuses lésions permanentes, la décision de faire vomir devrait être prise par un médecin. La nécessité de vidanger l'estomac doit être considérée en regard du danger d'une aspiration par les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 15/08/11

Numéro d'identification du produit : 3700-652B